

PRIORITE AFRIQUE

QUESTIONS & REPONSES

Q & R

[1

QU'EST-CE QUE LA PRIORITE AFRIQUE DE L'UNESCO ?

L'Afrique, comme l'égalité des genres, est l'une des deux priorités mondiales de l'UNESCO et se trouve donc au cœur de toutes les actions de l'UNESCO dans le domaine de la culture. L'UNESCO met en œuvre des nombreuses activités en Afrique dans le cadre de ses Conventions et programmes culturels, notamment le soutien à l'inscription d'éléments sur les registres et les listes de l'UNESCO, ou encore des activités de renforcement des capacités. En accord avec « Priorité Afrique à l'UNESCO : une stratégie opérationnelle pour sa mise en œuvre, 2014-2021 », le travail de l'UNESCO pour le soutien de l'Afrique se concentre particulièrement sur l'exploitation du pouvoir de la culture pour le développement durable et la paix dans un contexte d'intégration régionale.

[2

LA CULTURE POUR L'AFRIQUE. POURQUOI ?

L'Afrique est le continent le plus jeune, à la croissance et l'urbanisation la plus rapide. C'est également le foyer d'un extraordinaire patrimoine culturel et naturel, ainsi que d'industries culturelles et créatives dynamiques, ce qui en fait l'un des lieux les plus vivants sur le plan culturel du monde. En 2017, on estimait que les industries culturelles et créatives contribuaient à un revenu de 49 milliards de dollars américains et représentaient 2 millions d'emplois en Afrique et au Moyen-Orient. L'Afrique héberge plus de 100 propriétés du Patrimoine Mondial et plus de 50 pratiques du patrimoine vivant inscrites sur les listes de la Convention de l'UNESCO de 2003. En Afrique, la culture offre un potentiel considérable pour la promotion de la cohésion sociale, de la liberté d'expression et de la création d'emplois, plus particulièrement pour l'emploi et l'entrepreneuriat des femmes. Bien avant que la culture soit reconnue comme un moteur du développement dans le Programme 2030 pour le Développement Durable, l'Union Africaine adoptait la Charte de la Renaissance Culturelle Africaine en 2006. Cette dernière affirmait audacieusement que la riche diversité culturelle africaine serait le moteur premier de la construction de la paix, de la démocratie et du développement sur le continent. Cela fut suivi par l'adoption de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, qui, parmi ses sept Aspirations, milite pour une Afrique possédant une culture identitaire forte, un héritage commun, des valeurs et une éthique dans l'Aspiration 5. Le travail de l'UNESCO en Afrique se concentre sur l'accompagnement des Etats-Membres et des communautés africaines dans cet effort, afin que le futur de l'Afrique soit construit sur sa riche culture.

[3

COMMENT FAIT L'UNESCO POUR PROTEGER ET PROMOUVOIR LA CULTURE EN AFRIQUE ?

- i. **En promouvant la sauvegarde et la reconnaissance du patrimoine culturel africain.** Afin de soutenir la nomination de plus de sites africains sur la liste du Patrimoine Mondial, le Fonds pour le Patrimoine Mondial Africain, un centre de catégorie 2 de l'UNESCO, a organisé des cours de formation à la nomination à travers le continent qui ont mené à des nominations avec succès en Angola, au Bénin, au Burkina Faso, au Kenya, en Erythrée, en Afrique du Sud et au Soudan, parmi d'autres. La Journée du Patrimoine Mondial Africain est célébrée tous les 5 mai, aux côtés du Forum Africain des Jeunes pour le Patrimoine Mondial. Plus de 50% de l'assistance internationale du Fonds pour le Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO a été dirigé vers l'Afrique depuis 2008, en étant notamment ciblé sur les opérations de sauvegarde qui incluent les travaux d'inventaire du patrimoine culturel immatériel menés par les communautés.
- ii. **En soutenant les artistes et les créateurs africains.** L'Afrique est le principal bénéficiaire et partenaire du projet « Repenser les politiques culturelles pour la promotion des libertés fondamentales et la diversité des expressions culturelles ». L'UNESCO et la réalisatrice japonaise Naomi Kawase ont lancé une nouvelle initiative conjointe pour soutenir les jeunes réalisatrices africaines par le biais d'un mentorat féminin multigénérationnel. 40% des fonds du Fonds International pour la Diversité Culturelle de l'UNESCO ont été dirigés vers l'Afrique.
- iii. **En soutenant la construction de la paix par le biais de la culture.** L'UNESCO soutiendra la cohésion sociale et la résilience des communautés ayant enduré des années de conflit armé dans le centre du Mali dans le

cadre d'un nouveau projet majeur, rendu possible grâce à un financement d'1 million de dollars américains d'ALIPH. Après des années de conflit, l'UNESCO a soutenu la Somalie dans ses efforts couronnés de succès pour la ratification de la Convention pour le Patrimoine Mondial et la Convention de 2003 pour le Patrimoine Culturel Immatériel. L'UNESCO est engagée dans un projet majeur destiné à soutenir la lutte contre le trafic illicite de biens culturels en Afrique Australe.

- iv. **En s'attaquant à la crise climatique.** A la suite des incendies dans le Parc National du Mont Kenya, l'UNESCO a organisé un atelier de renforcement des capacités pour les gestionnaires de site sur la gestion de risques d'une catastrophe due au climat. En 2018, l'UNESCO a lancé un projet majeur dans le but de contrer le changement climatique par le biais de la culture dans le bassin du Lac Tchad.

PRIORITE AFRIQUE

MESSAGES CLES



En tant que l'une des deux priorités mondiales de l'UNESCO, l'Afrique est au cœur du travail de l'Organisation dans le domaine de la culture. Le travail de l'UNESCO pour le soutien de l'Afrique se concentre particulièrement sur l'exploitation du pouvoir de la culture pour le développement durable et la paix dans un contexte d'intégration régionale.



L'Afrique est le continent le plus jeune, à la croissance et l'urbanisation la plus rapide. C'est également le foyer d'un extraordinaire patrimoine culturel et naturel, et d'une économie créative grandissante. En 2017, on estimait que les industries culturelles et créatives contribuaient à un revenu de 49 milliards de dollars américains et représentaient 2 millions d'emplois en Afrique et au Moyen-Orient. L'Afrique héberge plus de 100 propriétés du Patrimoine Mondial et plus de 50 pratiques du patrimoine vivant inscrites sur les listes de la Convention de l'UNESCO de 2003.



En Afrique, la culture offre un potentiel considérable pour la promotion de la cohésion sociale, de la liberté d'expression et de la création d'emplois, plus particulièrement pour l'emploi et l'entrepreneuriat des femmes.



En 2006, l'Union Africaine adoptait la Charte de la Renaissance Culturelle Africaine, affirmant ainsi que la riche diversité culturelle africaine serait le moteur premier de la construction de la paix, de la démocratie et du développement sur le continent. Cela fut suivi par l'adoption de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, qui, parmi ses sept Aspirations, milite pour une Afrique possédant une culture identitaire forte, un héritage commun, des valeurs et une éthique dans l'Aspiration 5.



En réponse aux menaces grandissantes auxquelles font face les musées à cause des crises, des conflits et des catastrophes, l'UNESCO soutient la réhabilitation des musées et des sites, et s'emploie à renforcer leurs capacités, à construire et numériser leurs inventaires, à protéger leurs collections et à les relocaliser dans des endroits sûrs si nécessaire.



Le travail de l'UNESCO en Afrique se concentre sur l'accompagnement des Etats-Membres et des communautés africaines dans cet effort, afin que le futur de l'Afrique soit construit sur sa riche culture. Les Etats-Membres Africains sont les principaux bénéficiaires de l'assistance financière et technique fournie par l'UNESCO dans le cadre de ses Conventions et programmes culturels. Cela inclut l'assistance pour l'inscription d'éléments sur les registres et les listes de l'UNESCO, ou encore des activités de renforcement des capacités.

Pour plus d'informations, voir <https://fr.unesco.org/priorityafrica>